



Monsieur Pierre COMBES  
Maire  
MAIRIE  
Hôtel de Ville – BP 103  
26110 NYONS

Valence, le 2 avril 2019

Réf. : CGe/015-2019  
Objet : Dossier arrêt PLU

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme concernant l'arrêt du PLU de votre commune et je vous remercie pour cette démarche de concertation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme est attentive au projet que vous proposez sur l'évolution de votre commune car il aborde des thématiques qui concernent le développement économique du territoire. Nous souhaitons donc y apporter notre contribution.

Nous voulons attirer votre attention sur le positionnement dans le PLU de la Place de la Libération. Cette place centrale est essentielle quant à l'attractivité du centre-ville. Il s'agit du lieu visible à l'arrivée au centre-ville de Nyons. Dans ce contexte, il serait intéressant d'étendre le périmètre de protection de la diversité commerciale à la Place de la Libération. Une protection orientée en direction du commerce de détail et de proximité incluant les activités de restauration, assurerait la dynamique de l'activité commerciale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Alain GUIBERT